

Date : 14/03/11

## Le Parlement des entrepreneurs d'avenir aura lieu le 12 et 13 mai 2011 à Nantes

Par Carine GUICHETEAU

Croissance : comment grandir sans se renier ? Tel est l'un des thèmes abordés lors du Parlement des **entrepreneurs d'avenir**, mouvement qui souhaite diffuser des bonnes pratiques en matière de RSE.

Le Parlement des **Entrepreneurs d'avenir** se tiendra les 12 et 13 mai 2011 à Nantes sur le campus de l'École Audencia. L'occasion pour les entreprises et les entrepreneurs sociaux de se mobiliser pour propager leurs convictions et leurs bonnes pratiques auprès de leurs pairs, de leurs clients et des pouvoirs public. Le rôle deest d'identifier les avancées sociales, environnementales et sociétales innovantes, de promouvoir les plus exemplaires et de les diffuser largement. Les **Entrepreneurs d'avenir** veulent montrer des voies alternatives, proposer et définir des outils, méthodes et actions pour faire progresser l'entreprise et la société.

Lors de ces deux journées, les 11 groupes de travail locaux et régionaux mobilisés depuis plus d'un an présenteront leurs conclusions.

Liste des 11 commissions :

- Comment évaluer et mesurer autrement la richesse de nos entreprises ?
- Croissance plus ou mieux : comment grandir sans se renier ?
- De la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à celle des actionnaires : vers des investisseurs d'avenir.
- Entreprendre au féminin : quelles différences et quel avenir ?

## Évaluation du site

Le site Internet du magazine Chef d'Entreprise s'adresse aux dirigeants de PME. Il diffuse un fil d'actualité économico-financier, un agenda événementiel, une base de données de formations et un annuaire des prestataires, classé par activité.

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\*** : 9

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

- La RSE dans les marchés publics
- Les premiers pas de la RSE : comment s'engager ?
- Comment innover à partir des salariés considérés comme les moins qualifiés ?
- Des entreprises d'avenir : quels modèles ?
- Vers des achats vraiment responsables ?
- ISO 26 000 : quels intérêts ?
- De la compétition à la coopération : vers une nouvelle voie du développement durable en entreprise ?

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur : [www.entrepreneursdavenir.com](http://www.entrepreneursdavenir.com).

Les **Entrepreneurs d'avenir** en quelques chiffres : 85 % d'entreprises, dont des TPE et des PME qui ont signé la charte Entrepreneurs d'avenir. 15 % d'associations 5 % des structures ont plus de 500 salariés 15 % d'entrepreneurs sociaux 24 % des **Entrepreneurs d'avenir** sont des femmes

Les territoires les plus représentés aujourd'hui sont les régions : Ile-de-France, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nord-Pas de Calais, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes.